JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

SERVICE JURIDIQUE
PROBATION

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 56 50
f +41 32 420 56 31
secr.jur@jura.ch

Service Juridique, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont

Par courrier interne
Ministère Public
A l'attention de Madame la Procureure
Marine Neukomm
Chemin du Château 9
2900 Porrentruy

Delémont, le 28 janvier 2026

Votre dossier est traité par :
Claudia Willemin, t +41 32 420 92 89, claudia.willemin@jura.ch

Rapport, Assistance de probation et mesures de substitution
M. Romain Baeriswyl, né le 16 février 1988, Rue Prévôt 15, 2915 Bure

Madame la Procureure,

Par décision du 14 novembre 2025, et jusqu'au 13 février 2026, le Juge des mesures de contrainte a ordonné des mesures de substitution en faveur de M. Romain Baeriswyl, prévenu de lésions corporelles simples, menaces; injure, infr. LCR, circuler en état d'ébriété avec un véhicule sans moteur.

La période arrivant à son terme, nous vous remettons un rapport concernant le respect des mesures de substitution ordonnées.

Durant la période considérée, la Probation a eu deux entretiens téléphoniques avec M. Baeriswyl les 8 janvier et 20 janvier 2026. Plusieurs échanges téléphoniques et courriels ont eu lieu avec Mme Reynaud, éducatrice sociale référente au Radeau, notamment les 17 novembre, 24 novembre et 10 décembre 2025, ainsi que le 13 janvier 2026.

Mesures de substitution

1. ***Interdiction de prendre contact, sous quelque forme que ce soit, directement ou par l'intermédiaire de tiers, avec Isaline Bédat ;***

M. Baeriswyl affirme respecter cette interdiction et ne plus penser à Mme Bédat. Bien que la Probation ne soit pas en mesure de vérifier le strict respect de cette interdiction, tout porte à croire que M. Baeriswyl s'y conforme.

2. ***Obligation d'intégrer l'institution Le Radeau et de suivre le projet thérapeutique qui sera mis en place ;***

3. ***Obligation de respecter les règles qui seront fixées par l'institution ; il est précisé que le prévenu ne pourra pas bénéficier de congé durant les trois premiers mois de son placement ;***

M. Baeriswyl a intégré Le Radeau le 13 novembre 2025.

Par ailleurs, conformément au mandat adressé au Centre de psychiatrie forensique de Villars-sur-Glâne en date du 18 novembre 2025, il bénéficie d'un suivi psychothérapeutique auprès de Mme Anne-Thérèse Barilier, psychothérapeute, dans lequel il semble investi. Aucun rapport ne nous est toutefois parvenu de sa part malgré un mandat de la Probation en date du 18 novembre 2025 et un rappel en date 7 janvier 2026).

Selon le rapport institutionnel du 8 janvier 2026, M. Baeriswyl est unanimement apprécié tant par ses pairs que par l'équipe éducative.

Non seulement il respecte le cadre institutionnel, mais il contribue positivement à la dynamique de groupe de par son état d'esprit, ses compétences et sa personnalité prosociale.

4. ***Interdiction de consommer toute boisson alcoolique ainsi que des stupéfiants ;***

Les prises d'urine effectuées au Radeau se sont invariablement révélées négatives, attestant de la bonne foi de M. Baeriswyl dans son désir de s'abstenir durablement de toute consommation de boissons alcoolisées.

5. ***Interdiction de commettre de nouvelles infractions ;***

Aucun incident ne nous a été signalé qui permettrait de questionner le respect de cette mesure de substitution, que la Probation n'est toutefois pas en mesure de vérifier stricto sensu.

6. ***Obligation d'être suivi par le Service de probation afin de veiller, dans la mesure du possible, au respect des mesures de substitution et obligation de respecter les rendez-vous de ce service.***

M. Baeriswyl étant suivi par l'équipe résidentielle du Radeau, la Probation n'a pas organisé d'entretien en présentiel avec ce dernier durant la période en cours. Deux entretiens téléphoniques ont eu lieu les 8 et 20 janvier 2026 au cours desquels M. Baeriswyl s'est montré ouvert au dialogue, collaborant et enclin à la remise en question.

Il déclare bien se porter et voit dans son placement au Radeau l'opportunité de se soigner et de régler son problème d'alcool afin de repartir sur de meilleures bases.

Au plan pénal, il considère avoir mérité les mesures de substitution dont il fait l'objet, quand bien même il est d'avis que les torts sont partagés et qu'il a lui-même souffert de violences physiques et psychologiques de la part de Mme Isaline Bédat.

Au terme de son placement, M. Baeriswyl n'envisage pas de revenir dans le Jura ; aussi a-t-il résilié son bail à loyer pour le 28 février prochain. Avec l'aide de sa famille et du Radeau, il a commencé à déménager ses affaires et envisage de louer un box à Granges-Palézieux pour y entreposer le mobilier plus encombrant. La location de ce box sera prise en charge par l'aide sociale.

Un bilan aura prochainement lieu au Radeau, auquel la soussignée participera en visio-conférence.

Conclusion

M. Romain Baeriswyl collabore avec les intervenants-es du réseau professionnel et semble respecter les mesures de substitution ordonnées.

Cependant, sa prise de conscience est relativement récente et le traitement de sa vulnérabilité à l'alcool nécessite d'être consolidée sur le plus long terme, ce dont il s'est déclaré conscient à la lecture du présent rapport. Pour l'heure, il apparaît dès lors pertinent de maintenir le cadre structurant et soutenant offert par l'institution le Radeau.

Dans la mesure du possible, il serait également judicieux d'ordonner un suivi en santé mentale auprès du Centre de psychiatrie forensique de Fribourg afin que la Probation soit légitimée à leur adresser un mandat formel et de solliciter des rapports de leur part au terme des périodes probatoires.

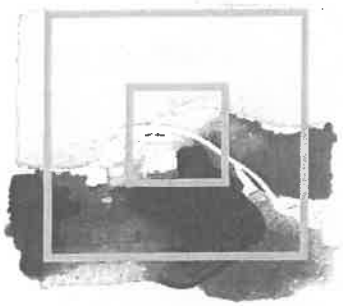
A votre disposition pour tout éventuel complément d'information, nous vous présentons, Madame la Procureure, nos meilleures salutations.

Claudia Willemin
Agente de probation

Visé par :

Clémentine Montavon
Responsable de la Probation

Annexe : Rapport du 8 janvier 2026 du Radeau



LE RADEAU

Centre d'accueil
pour personnes souffrant
d'addictions

Jura CH République et canton du Jura

Service juridique probation

A l'att. de Mme Claudia Willemin

Criminologue

Rue du 24-Septembre 2

2800 Delémont

Orsonnens, le 8 janvier 2026

M. Romain Baeriswyl, né le 16.02.1988

Rapport

Madame la Criminologue,

Comme demandé dans votre courrier du 17 novembre 2025, nous vous remettons, ci-dessous, un rapport concernant la personne citée en titre.

M. Baeriswyl entre au Radeau le 13.11.2025, dans le cadre d'une démarche thérapeutique volontaire, accompagnée d'une mesure judiciaire de substitution (Art. 237 CPP).

De manière générale, M. Baeriswyl évolue positivement dans la thérapie, il s'ouvre aux autres et s'implique dans les activités proposées.

Motif de placement

Après avoir entamé sa peine en milieu carcéral, M. Baeriswyl a fait le choix de venir au Radeau dans un but de réinsertion professionnelle et sociale. Il est arrivé en formulant les objectifs suivants : arrêter la consommation d'alcool, retrouver un emploi, un nouveau logement et passer son permis de conduire. De plus, être accueilli dans une structure fribourgeoise lui permet de se rapprocher de sa famille domiciliée dans le canton de Vaud, famille qui est une réelle ressource pour lui.

Déroulement du placement

Durant ces premiers mois au Radeau, M. Baeriswyl réalise sa thérapie avec motivation. Il est très engagé dans la vie communautaire et respecte le cadre. Il sait mettre ses compétences au service du Radeau. Il a le sens des responsabilités et des valeurs d'entraide remarquables.

Rapports aux produits

Depuis son entrée au Radeau, M. Baeriswyl se dit déterminé et se montre cohérent quant à son projet d'abstinence à l'alcool et aux produits stupéfiants. L'ensemble des contrôles urinaires aléatoires effectués à ce jour sont tous négatifs.

Etat de santé

M. Baeriswyl n'a pas d'antécédents médicaux connus et semble en forme physiquement.

Compétences au travail et projet de réinsertion

M. Baeriswyl a intégré, dès son arrivée au Radeau, l'atelier « Accueil » (cuisine, conciergerie, jardin) au sein duquel il a montré des compétences au travail très encourageantes. Il est une personne solidaire, faisant preuve d'entraide et de disponibilité envers autrui. De caractère agréable, il constitue un réel moteur au sein du groupe et dispose de solides compétences manuelles. M. Baeriswyl souhaite, par la suite, retrouver une place de travail dans l'économie libre.

Compétences administratives

M. Baeriswyl assure la gestion de ses démarches administratives de manière autonome, bien qu'il bénéficie d'un accompagnement de la part du Radeau. Ayant été habitué par le passé à gérer seul ces aspects, il semble gérer son administration.

Contacts avec la famille

M.Baeriswyl entretient une relation particulièrement étroite avec sa mère, laquelle constitue un soutien significatif pour lui. Il bénéficie également d'une relation de proximité avec sa sœur qui a une fille de 6 ans, à laquelle il est aussi attaché. En revanche, les contacts avec son père demeurent limités, ce dernier présentant également des problématiques liées à la consommation d'alcool. Les relations avec son frère, père de deux enfants, sont également peu fréquentes.

Compétences d'affirmation de soi

M. Baeriswyl est dans la collaboration avec l'équipe éducative du Radeau En entretien individuel, il aborde sa situation personnelle avec réserve, en particulier concernant la période antérieure à son admission au Radeau. Les éléments qu'il fournit restent brefs et évasifs à ce stade, suggérant qu'un temps supplémentaire sera nécessaire afin de favoriser un dévoilement personnel plus approfondi passant par la création d'un lien de confiance avec l'équipe éducative. Lors des réunions de groupe, il adopte une attitude attentive et respectueuse du cadre établi. Il commence, par ailleurs, à intervenir dans certaines situations, afin d'apporter des conseils aux autres personnes.

Gestion du temps libre

M. Baeriswyl ne bénéficie pas, à ce stade, d'autorisations de sortie, son accompagnement s'inscrivant dans un cadre fermé pour une durée de trois mois. Durant les temps libres au sein de l'institution, il mobilise fréquemment les autres résidents en proposant diverses activités, notamment en soirée.

Préavis

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus et de l'évolution favorable observée au cours de son premier mois au Radeau, M. Baeriswyl fait preuve d'une collaboration adéquate et d'une bonne intégration au sein du groupe. Son engagement dans l'accompagnement proposé témoigne d'une dynamique positive, laissant entrevoir des bases encourageantes pour la poursuite de son parcours d'insertion.

En espérant que ce rapport convienne à vos attentes, nous restons, bien évidemment, à disposition pour de plus amples informations et vous présentons, Madame la Criminologue, l'assurance de toute notre considération.

Pour le Radeau

Emmanuelle Barboni
Directrice

Christelle Reynaud
Educatrice sociale référente

Copie :
A l'attention de Mme Barilier et du Dr Peverelli
A l'attention de M. Baeriswyl